



Nicolas de RAUGLAUDRE
Écrivain, physicien et philosophe
Route de Vaizieux 73470 - NOVALAISE
Tél : (33) 679 26 32 26

Courriel : nderauglaudre@gmail.com
site internet : www.nicolasderauglaudre.net



à l'attention de M.....
de
de l'ensemble du Conseil Municipal de

Mercredi 23 Janvier 2008

Depuis plusieurs mois, les Français prennent conscience des enjeux liés aux risques induits par le réchauffement climatique, l'épuisement des énergies fossiles, les limites des ressources en eau, la détérioration des écosystèmes et l'impact de ces turbulences sur la société, l'économie et la démocratie. Le « Grenelle de l'environnement », l'investissement croissant des entreprises dans le domaine de la RSE (« *Responsabilité Sociétale des Entreprises* »), la mise en oeuvre d'un Agenda 21 (programme d'action pour le XXIème siècle, présenté lors de l'Assemblée Générale de l'ONU à Rio de Janeiro en Juin 1992) dans divers territoires etc. sont des signes prometteurs et encourageants de cette prise de conscience.

L'expérience personnelle acquise à travers formations et consulting m'a démontré que beaucoup de gens s'intéressent au « Développement Durable », mais peu connaissent réellement le contenu de ce concept devenu souvent notion racoleuse ou peinture de façade. Il est nécessaire de se ressourcer sur la signification originelle et le contenu des grands textes le concernant. Il est nécessaire également de considérer l'avenir de nos enfants comme un impératif éthique et non comme une conversation mondaine.

Pour cette raison et également à cause des prochaines élections municipales et cantonales, je propose une soirée ou une demi-journée de travail autour du programme « Agenda 21 ». Ce travail commencera par une présentation générale du document de l'ONU, puis se continuera avec un échange par groupes pour s'approprier ce qui paraît le plus essentiel. Il serait bon que l'approche proposée soit suivie dans l'avenir par des actions concrètes.

Concernant l'organisation logistique, le travail de groupe sera limité à 30 personnes. Les élus et candidats aux élections sont prioritaires, mais la formation est ouverte à tout intéressé. Les honoraires du cabinet de consultant est de 300 € HT pour une soirée, et de 500 € HT pour une demi-journée de 4 heures. Les frais (location d'une salle, déplacements, hébergement éventuel) sont comptés à part.

Dans l'attente d'une prochaine rencontre, permettez-moi, Madame, Monsieur, de vous adresser mes cordiales salutations.